

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
(Conférence des Présidents du mardi 18 décembre 2018)**

<b>DATES</b>	<b>MATIN</b>	<b>APRÈS-MIDI</b>	<b>SOIR</b>
<u><i>Semaine du Gouvernement</i></u> <b>DÉCEMBRE</b> <b>MARDI 18</b>	À 9 h 30 : - Questions orales sans débat.	À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Fixation de l'ordre du jour. - Suite nlle lect. Pt loi de finances pour 2019 (1490, 1504).	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>MERCREDI 19</b>		À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Pt approbation décision du Conseil pour l'élection des représentants au Parlement européen (1355, 1462).	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>JEUDI 20</b>	À 9 h 30 : - <i>Évent.</i> , lect. déf. Pt loi de finances pour 2019.	À 15 heures : - Pt portant mesures d'urgence économiques et sociales.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<u><i>Semaine du Gouvernement</i></u> <b>JANVIER</b> <b>MARDI 15</b>	À 9 h 30 : - Questions orales sans débat.	À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Élection d'un vice-président. - Nlle lect. Pt programmation 2018-2022 et réforme pour la justice. <sup>(1)</sup> - Nlle lect. Pt org. renforcement de l'organisation des juridictions. <sup>(1)</sup>	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>MERCREDI 16</b>		À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Suite odj de la veille.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>JEUDI 17</b>	À 9 h 30 : - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>VENDREDI 18</b>	À 9 h 30 : - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

(1) Discussion générale commune.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<u><i>Semaine du Gouvernement</i></u>  <b>JANVIER</b>  <b>LUNDI 21</b>		À 16 heures : - Suite nlle lect. Pt loi programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice. - Suite nlle lect. Pt org. renforcement de l'organisation des juridictions.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>MARDI 22</b>	À 11 heures : - Pn résol. projet accord interparlementaire franco-allemand ( <i>art. 34-1 de la Constitution</i> ).		
<b>MERCREDI 23</b>		À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Pt création AFB-ONCFS et police de l'environnement (1402, 1482). <sup>(2)</sup> - Pt org. modification loi application cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution (1401, 1483, 1492). <sup>(2)</sup>	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>JEUDI 24</b>	À 9 h 30 : - Pt accords-cadres coopération sanitaire transfrontalière avec la Suisse et le Luxembourg (390, 1436). <sup>(3)</sup> - Pt Sénat accord coopération en matière de défense avec le Nigéria (899, 1412). <sup>(3)</sup> - Pt accords avec la République dominicaine et le Nicaragua sur l'emploi des conjoints des missions officielles (1226, 1413). <sup>(3)</sup> - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

(2) *Discussion générale commune.*

(3) *Procédure d'examen simplifiée.*

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<p><i><u>Semaine de l'Assemblée</u></i></p> <p><b>JANVIER</b></p> <p><b>MARDI 29</b></p>	<p>À 9 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions orales sans débat.</li> </ul>	<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions au Gouvernement.</li> <li>- Pn lutte contre la mort subite et gestes qui sauvent (1505).</li> <li>- Suite Pn amélioration de la trésorerie des associations (1329, 1415).</li> </ul>	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj de l'après-midi.</li> </ul>
<p><b>MERCREDI 30</b></p>		<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions au Gouvernement.</li> <li>- Suite odj de la veille.</li> <li>- Pn délai d'intervention juge des libertés rétention administrative à Mayotte (1506).</li> </ul>	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj de l'après-midi.</li> </ul>
<p><b>JEUDI 31</b></p>	<p>À 9 h 30 : <sup>(4)</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pn expérimentation territoriale pour un revenu de base.</li> <li>- Pn mesures d'urgence contre la désertification médicale.</li> <li>- Pn pour une école vraiment inclusive.</li> <li>- Pn Sénat création d'un fonds d'indemnisation des victimes des produits phytopharmaceutiques (630).</li> <li>- Pn fonds d'indemnisation des victimes du chlordécone et du paraquat en Guadeloupe et en Martinique.</li> </ul>	<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj du matin.</li> </ul>	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj de l'après-midi.</li> </ul>

(4) *Ordre du jour proposé par le groupe SOC.*